

REPERES

Tarifs fixés par l'arrêté ministériel du 16 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021.

Le présent arrêté actualise le tarif à 0.187€ HT par caractère pour les départements de l'annexe I et actualise la tarification forfaitaire pour l'année 2025.

Les annonces judiciaires et légales sont visibles en ligne sur : <https://annonces-legales.hautanjou.fr>

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

P & P CARON

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Société en liquidation
Capital Social de 5 000.00 €
Siège Social : 1 RUE DU BIGNON
53700 VILLAINES-LA-JUHEL
RCS de LAVAL N° : 830 190 815
Aux termes des décisions en date du 29 juillet 2025, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29 juillet 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame CARON Patricia, demeurant 12 La Boorie 53700 VILLAINES-LA-JUHEL, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 12 La Boorie 53700 VILLAINES-LA-JUHEL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Laval en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, le liquidateur.

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

LES AMIS DE PRITZ

Société civile immobilière au capital de 2 000 €
Siège social : 33 rue Esculape - 53810 CHANGE
804 389 971 RCS LAVAL

Suivant décisions unanimes des associés du 19/09/2025, a été décidée la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable nommée liquidateur, M. Ahcene METIBA, demeurant URCUIT (64990) - 2090 Chemin Asserol, désigné le siège de liquidation à URCUIT (64990) - 2090 Chemin Asserol.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de LAVAL
Mention sera faite au RCS de LAVAL
Pour avis

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 15 septembre 2025, l'associé unique de la société **MILLER MEDIA** (SARL unipersonnelle en liquidation au capital de 1 000 €, siège social et de liquidation : Les Pucellières, 53800 BOUCHAMPS LES CRAON, SIREN 920 066 271 RCS LAVAL) a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur RYAN MILLER, demeurant Les Pucellières 53800 BOUCHAMPS LES CRAON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe de LAVAL, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis, le Liquidateur.



8 quai d'Avesnières
53000 LAVAL
Tél. : 02 43 53 83 97
zra@zravocats.com

COMMISSAIRE AUX COMPTES

NTR

SARL unipersonnelle
Au capital de 185.000 €
Siège social : 1, rue de Hongrie ZA de Villeneuve 53400 CRAON
419 390 281 R.C.S LAVAL

L'associée unique a décidé de nommer, en date du 25 juillet 2025, la société **TALENZ SOFIDEM LAVAL**, société par actions simplifiée au capital de 80 000 €, dont le siège social est sis Rue J.B. Lamarck, CS 52145, 53021 LAVAL cedex 9, immatriculée au R.C.S de Laval sous le numéro 308 636 737, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire. Mention en sera faite au R.C.S de Laval.
Pour avis

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé en date du 26 septembre 2025, à mayenne.
Dénomination : **A.B.G. 19**.
Forme : Société Civile Immobilière (SCI)
Objet : - L'acquisition de terrains ainsi que tout autre bien immobilier ; - La propriété, l'administration et la gestion desdits biens ainsi que de tous biens et droits immobiliers dont la société sera propriétaire ; - L'emprunt des fonds nécessaires aux acquisitions sus-relatées et la constitution des garanties y relatives ; - Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social susvisé, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.
Durée de la société : 99 années(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Montant des apports en numéraire : 1000 euros.
Cession de parts et agrément : Toute cession de part doit être constatée par écrit, soit par acte sous seing privé enregistré, soit par acte notarié. Elle est opposable à la société dans les formes prévues à l'article 1690 du Code civil. Elle n'est opposable aux tiers qu'après accomplissement de ces formalités et après publication conformément aux dispositions réglementaires. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales sont librement cessibles au profit du conjoint. Les parts sociales sont librement cessibles au profit des ascendants ou descendants du cédant. Toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable obtenu par décision unanime des associés. Lorsque l'agrément est requis, l'associé qui envisage de céder ses parts devra notifier le projet de cession à la société et à chacun des associés par acte d'huissier ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Dans les trente jours de la notification du projet de cession à la société par le cédant, la gérance consultera par écrit tous les associés, à l'exception du cédant, afin de solliciter leur agrément à la cession envisagée. Dans les trente jours de l'envoi de la lettre de la gérance, chaque associé fera savoir s'il donne son agrément ou non à ladite cession, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social de la société. Dans la négative, il fera connaître le nombre de parts qu'il se propose d'acquérir. A défaut d'une réponse de l'associé, dans les formes et délai ci-dessus relatés, son agrément sera réputé avoir été donné tacitement. La gérance notifiera au cédant, dans le délai maximal de quatre-vingt-dix jours à compter de la demande d'agrément de ce dernier, par lettre recommandée avec avis de réception, la réponse des associés. Si la cession des parts est agréée, elle devra être régularisée avant l'expiration d'un délai de trente jours à compter de la notification de l'agrément. Passé ce délai, le cédant sera réputé avoir renoncé à la cession projetée. En cas de refus d'agrément, chaque associé peut se porter acquéreur des parts. Lorsque plusieurs associés expriment leur volonté d'acquérir, ils sont, sauf convention contraire, réputés ac-

quéreurs à proportion du nombre de parts qu'ils détenaient antérieurement. Si aucun associé ne se porte acquéreur, ou s'il existe un reliquat parce que les demandes reçues ne portent pas sur la totalité des parts, la société peut faire acquérir les parts par un tiers agréé par la gérance. La société peut également procéder au rachat des parts en vue de leur annulation. Devront être notifiés à l'associé cédant le nom du ou des cessionnaires proposés ou l'offre d'achat par la société ainsi que le prix offert. En cas de contestation sur le prix, celui-ci est fixé conformément aux dispositions de l'article 1843-4 du Code civil, le tout sans préjudice du droit du cédant de conserver ses parts. Si aucune offre d'achat n'est faite au cédant dans le délai de trois mois à compter de la dernière notification faite par celui-ci, l'agrément est réputé acquis, à moins que les autres associés, n'aient décidé, dans le même délai, la dissolution de la société, décision que le cédant peut rendre caduque s'il notifie à la société, par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, sa renonciation au projet initial de cession dans le délai d'un mois à compter de l'intervention de la décision de dissolution..
Siège social : 11 rue henri gandrais , 53100 MAYENNE.
La société sera immatriculée au RCS LAVAL.
Gérant : Monsieur ALEXANDRE BARON, demeurant 11 RUE HENRI GANDAI, 53100 MAYENNE.

TRIBUNAL JUDICIAIRE



Etat de collocation du 08/09/2022
Liquidation judiciaire de **L'EAL DE LA CHAUVIERE** - exploitation agricole, RCS 522 886 563, Bruno GIRARD né le 05/06/1968 à MORTAGNE-AU-PERCHE (61), Catherine BEDOQUET née le 02/05/1960 à MORTAGNE-AU-PERCHE, La Chauvière 53160 BAIS, déposé au greffe du tribunal devant lequel s'est déroulée la procédure. Les contestations seront recevables dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication auprès du greffe du tribunal judiciaire de Laval.
N° dossier : 23/025



Etat de collocation du 23/09/2025
Liquidation judiciaire de **L'EAL PROBRUNE** - exploitation agricole, RCS 323 375 600, Patrick BRICAUD né le 07/07/1960 à CHATEAU-GONTIER (53), Nathalie MACHIN née le 12/09/1963 à BLOIS (41) La Haute Brosse 53200 CHATELAIN, déposé au greffe du tribunal devant lequel s'est déroulée la procédure. Les contestations seront recevables dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication auprès du greffe du tribunal judiciaire de Laval.
N° dossier : 14/360



KALIACT 53 - S.C.P. Christophe GIULIANI - Fabrice LANGER
Commissaires de Justice Associés
16, rue Alexandre Fournier
53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE
Tél. 02.43.70.16.72 - contact@huissier53.fr

VENTE JUDICIAIRE AUX ENCHERES PUBLIQUES

BON MATÉRIEL DE MENUISIER AGENCEUR - FOURGON

MARDI 7 OCTOBRE 2025 à 14 heures 30

A AZÉ, CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE (53200), 6 B, rue des Frênes

Req. SELARL SLEMJ, mandataires judiciaires, suite LJ EURL ABM (AGENCEMENT BOIS MENUISERIE)

L'on vendra :

Matériel : toupie, combiné dégauchisseuse/raboteuse, scie à format, plaqueuse de chants, perceuse à charnière, perceuse à colonne, encolleuse, aspirateur double sac, scies (sur table, à onglets, oscillante, circulaire, sabre...), fraiseuse, affileuse, défonceuse, grignoteuse, ponceuses (excentrique, à bande), rabot, perceuse-visseuses, cloueurs, agrafeuse, lasers, aspirateurs, projecteurs, compresseur ABAC, serre-joints, étais 3^{ème} main, palan électrique, transpalette, chariots, établis de chantier, échelle, matériels MACC, et autres bons matériels.
Véhicule : fourgon RENAULT MASTER 2.3 dCi, 04/2017, 139450 km.

Liste pour détail et photos sur <https://www.huissier53.fr/ventes-aux-encheres.htm> ou sur demande à l'adresse chateauugontier@huissier53.fr

Visite à 14 heures.

L'officier vendeur se réserve le droit de modifier les lots, de les séparer ou de les réunir.

Paiement comptant par tous moyens, notamment espèces (dans les limites légales), chèque de banque, lettre accreditive, précisant que l'enlèvement pourra être différé en cas de paiement non certifié. Frais 14,28 % TTC en sus. TVA récupérable pour assujettis. Enlèvement immédiat.

COMMUNE D'ASTILLÉ

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À L'ALIÉNATION DE CHEMINS RURAUX

Par arrêté municipal n° 2025.33 du 29 septembre 2025, le maire d'Astillé, Monsieur DEROUET Loïc, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique durant 16 jours, du lundi 20 octobre 2025 au mardi 04 novembre 2025 inclus pour aliéner des chemins ruraux. Monsieur PARRA D'ANDERT Alain a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.
Voici les cinq chemins ruraux concernés en totalité.
Chemin rural « La Giraudière » ; chemin rural « La Maison Neuve » ; chemin rural « Le Bas Héris » ; chemin rural « La Grande Rocherie » ; chemin rural « La Motte Richard »
Le dossier ainsi que le registre d'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie d'Astillé pendant la durée de l'enquête et aux horaires d'ouverture de la mairie : lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 00 à 16 h 00 et le mardi de 9 h à 12 h et de 14 h 00 à 18 h 30 et il peut également être consulté sur le site internet de la commune : <https://www.astille.fr/>.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie d'Astillé aux dates suivantes : **Lundi 20 octobre 2025 de 9 h à 12 h et le mardi 04 novembre 2025 de 14 h 00 à 17 h 00.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations, propositions et contre-propositions pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie d'Astillé, 18, rue de la mairie 53230 ASTILLÉ ou par courriel à l'adresse suivante : contact@mairie-astille.fr

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n°2025-217 du 21 août 2025, le Maire de Craon a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique portant sur le projet de plan local d'urbanisme (PLU) révisé, l'élaboration du plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) et le projet de périmètre délimité des abords (PDA) des monuments historiques de la commune de Craon.

L'enquête publique se déroulera en mairie du lundi 29 septembre 2025 à 9h00 au jeudi 30 octobre 2025 à 12h00. A cet effet, M. Marcel THOMAS a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et M. Alain PARRA D'ANDERT, désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public pour être consulté à la mairie de Craon, 2 place de la Mairie, BP 74 - 53400 CRAON, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le jeudi de 8h30 à 12h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h.

Le dossier sera consultable pendant toute la durée de l'enquête, à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6599> et sur le site de la ville de Craon.

Le public pourra formuler ses observations dans un registre prévu à cet effet. Les observations peuvent être adressées par écrit à l'attention du commissaire enquêteur - Mairie de Craon - 2 place de la Mairie - 53400 Craon, ou par courriel : enquetepublique@ville-craon53.fr
Le commissaire enquêteur recevra en mairie, aux jours et horaires suivants :
• Lundi 29 septembre 2025 de 9h00 à 12h00
• Mardi 7 octobre 2025 de 15h00 à 18h00
• Samedi 18 octobre 2025 de 9h00 à 12h00
• Jeudi 30 octobre 2025 de 9h00 à 12h00
Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur à la mairie de Craon, aux jours et heures habituels d'ouverture au public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête après retour du rapport et des conclusions motivées.

Le Haut Anjou

DÉCOUVREZ NOTRE APPLICATION MOBILE

- ✓ Design sobre et moderne
- ✓ Fonctionnalités multiples
- ✓ Personnalisable et intuitif

Le Haut Anjou



Disponible sur Google play



Disponible sur App Store